

No 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

 SEANCE DU LUNDI LE 1^{ER} MARS 1926

PRIÈRES.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur la motion de M. Bird,—Que la question soit maintenant posée.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Lapointe.

M. Lapointe de son siège en Chambre, donne avis qu'à la prochaine séance de la Chambre, il proposera que le débat actuel, savoir, le débat sur la motion de M. Elliott pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Bird,—“Que la question soit maintenant posée”, ne soit pas ultérieurement ajourné.

La Chambre s'ajourne alors à 10.25 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.